

Thermor 
Chaleur connectée

Chauffe-eau
thermodynamique
vertical mural
100-150 L

CRÉDIT
D'IMPÔT

JUSQU'À
75%
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

ÉQUIPÉ
ACI
hybride



www.thermor.fr

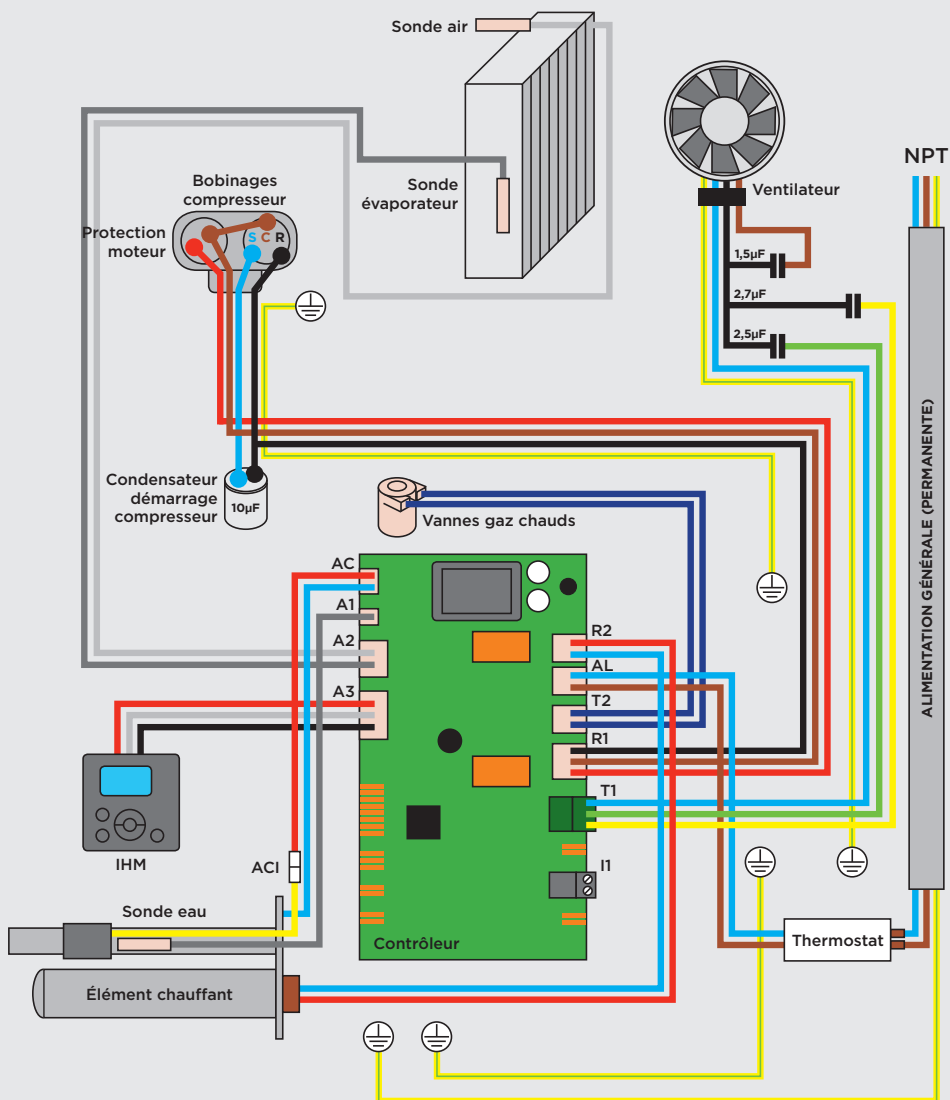


NOTICE D'UTILISATION

Aéromax 5



SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR **LA MAINTENANCE** DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE AÉROMAX 5 VERTICAL MURAL



Thermor 
Chaleur connectée

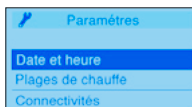
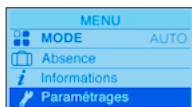
 **PRISE EN MAIN RAPIDE
UTILISATEUR**

AÉROMAX 5 VERTICAL MURAL

Chauffe-eau thermodynamique

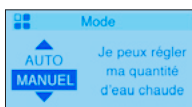
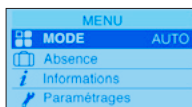
ÉTAPE 1

Régler la date et l'heure

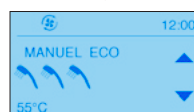
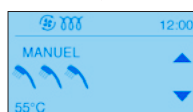


ÉTAPE 2

Régler le mode



- ➔ Le **mode AUTO** adapte le besoin en fonction de la consommation des utilisateurs.
- ➔ Le **mode ECO** est conseillé pour des températures d'air au-dessus de 10°C.
- ➔ En **mode MANUEL**, le chauffe-eau 100L permet de régler de 1 à 3 douches, et le chauffe-eau 150L permet de régler de 2 à 4 douches.



ÉTAPE 3

Départ en vacances



Il est possible de mettre une absence sans programmer de retour ou d'anticiper un départ.

ÉTAPE 4

Besoin rapide en eau chaude

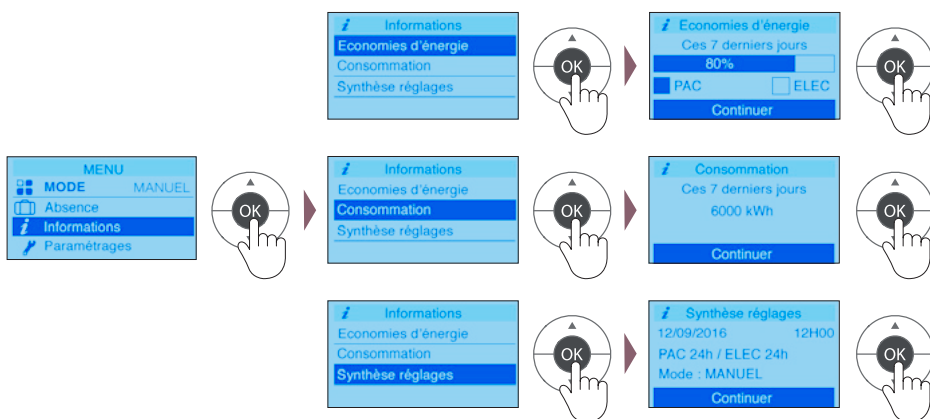


- ➡ Actionner la **touche BOOST** et choisir la durée pendant laquelle la production maximale en eau chaude est souhaitée.

Il est possible de régler entre 1 et 7 jours.

ÉTAPE 5

Information sur ses consommations



AVERTISSEMENTS

Manuel à conserver, même après installation du produit.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

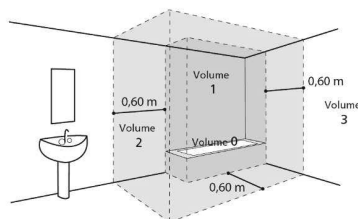
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1. Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
2. S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
3. Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

4. Dans une salle de bain, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figure ci-contre). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.



5. Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.
6. Placer l'appareil dans un lieu accessible.
7. Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser un espace libre de 450mm au dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau.
8. Se reporter aux figures d'installation spécifiées dans le chapitre « Installation ».
9. Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 Mpa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 Mpa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur différentiel 30mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.

La mise à la terre est obligatoire.

Se reporter au schéma de câblage au verso de la couverture.

ENTRETIEN – MAINTENANCE - DEPANNAGE

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement (au moins une fois par mois) afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Cette notice est disponible auprès du service client (coordonnées mentionnées sur l'appareil).

Garantie

1. Champs d'application de la garantie.

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
 - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
 - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
 - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
 - Eau présentant un $\text{Th} < 8^\circ \text{f}$.
 - Pression d'eau supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (*réseau, foudre...*).
 - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (*endroits difficilement accessibles*) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**
 - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (*réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ..., placés en amont du groupe de sécurité*).
 - Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-EN 1487, modification de son tarage...
 - Absence de manchons (*fonte, acier ou isolant*) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
 - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
 - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
 - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
 - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
 - Installation d'une boucle sanitaire.
 - Paramétrage incorrect dans le cas d'une installation gainée.
 - Configuration de gainage non conforme à nos préconisations.
- **Un entretien défectueux :**
 - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Conditions de garantie.

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (*facture d'installation faisant foi*), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (*sous garantie*) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (*gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple*) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 10 années à compter de la date de fabrication de ces derniers.



**La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.
Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.**

GARANTIE :

Chauffe-eau : 5 ans (étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes).
Pompe à chaleur : 2 ans (sauf sondes : 5 ans).

FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.
- Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.

Le GWP (*Global Warming Potential*) du R134a est de 1430.

Sommaire

GARANTIE

1. Champs d'application de la garantie	04
2. Conditions de garantie	05

UTILISATION

3. Principe de fonctionnement	07
4. Panneau de commande	08
5. Description des pictogrammes	08
6. Le menu MENU	09
7. Le BOOST	10
8. Le réglage de la quantité d'eau chaude	10
9. Les modes de fonctionnement	10

ENTRETIEN

10. Conseils à l'utilisateur	11
11. Entretien	11
12. Ouverture du produit pour maintenance	12
13. Le menu INSTALLATEUR	13
14. Diagnostic de panne	14
15. Service après-vente	16
16. Valeurs ohmiques des sondes en fonction de la température	17
17. Nomenclature	18
18. Caractéristiques techniques	19
19. Déclaration de conformité	20

Utilisation

3. Principe de fonctionnement

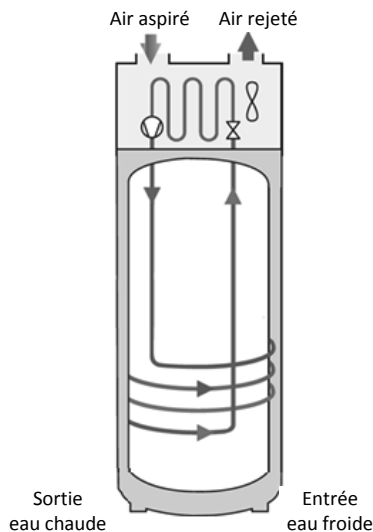
Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air extérieur pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extérieur vers l'eau du ballon.

Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

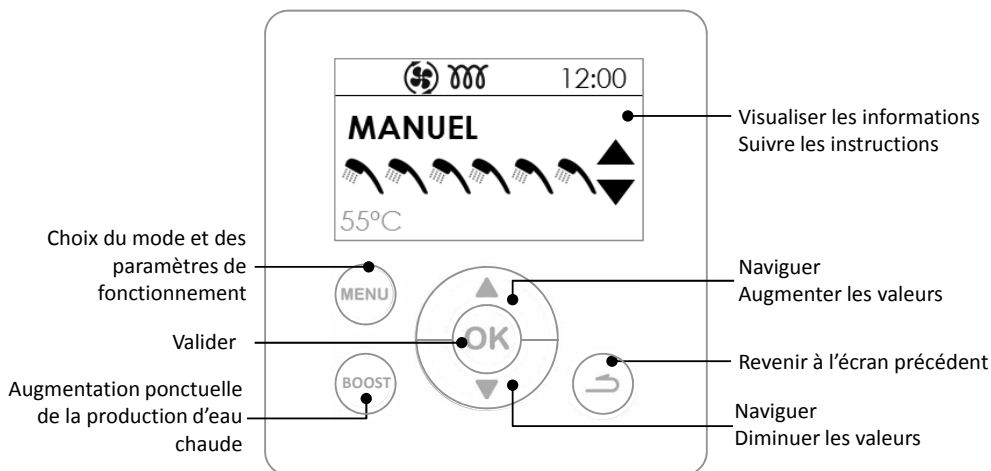
Le compresseur comprime les vapeurs du fluide ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve et qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.



Utilisation

4. Le panneau de commande



5. Description des pictogrammes



Consigne eau chaude



Appoint électrique en cours de fonctionnement

BOOST

Marche forcée enregistrée



Pompe à chaleur en cours de fonctionnement



Absence enregistrée / en cours



Cycle anti-légionnelle



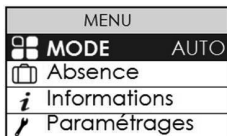
Signal photovoltaïque reçu



Attente

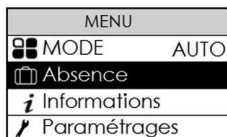
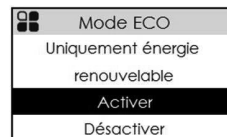
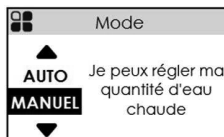
6. Le menu

Utiliser les flèches ▲ ▼ pour augmenter/diminuer les valeurs ou pour naviguer et la touche OK pour valider.



Choisir le mode de fonctionnement :

Voir paragraphe « Les modes de fonctionnement ».



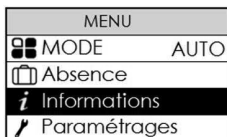
Programmer une absence :

Permet d'indiquer au chauffe-eau :

- une absence permanente à partir de la date du jour.
- une absence programmée (*réglér la date de début de l'absence et la date de fin de l'absence*). La veille de votre retour, un cycle anti-légionnelle est enclenché (*seulement pour une absence supérieure à 2 jours*)

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au-dessus de 15°C.

La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment.



Visualiser les économies d'énergie :

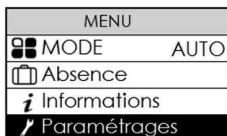
Permet de visualiser le taux d'utilisation de la Pompe à chaleur et de l'appoint électrique des 7 derniers jours, des 12 derniers mois, depuis la mise en service.

Visualiser les consommations :

Permet de visualiser la consommation énergétique en kw/h d'un mois, des 7 derniers jours, des 12 derniers mois, depuis la mise en service.

Visualiser la synthèse des réglages :

Permet de visualiser les réglages effectués (*plages de chauffe, mode, gainage, anti-légionnelle, photovoltaïque, connectivité*).



Régler la date et l'heure :

Régler le jour puis valider. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure et les minutes.

Régler les plages de chauffe :

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction des besoins en eau chaude :

PAC 24h / ELEC 24h

Mise en marche à n'importe quel moment de la journée.

PAC 24h / ELEC Prog

Mise en marche de la pompe à chaleur à n'importe quel moment de la journée et marche de l'appoint électrique seulement pendant la période programmée.

PAC Prog / ELEC Prog

Mise en marche dans la période programmée.

Régler la langue :

Réglages possibles en Français, Anglais, Néerlandais, Espagnol, Portugais, Allemand, Italien et Polonais.

MENU	
 MODE	AUTO
 Absence	
 Informations	
 Paramétrages	

Connecter le chauffe-eau:

Le chauffe-eau est compatible avec l'offre Cozytouch et avec les bridges utilisant le protocole iO-homecontrol®.

Accessoires nécessaires :

- une box d'accès à Internet,
- le bridge Cozytouch fourni en accessoire (code article : 400 990),
- l'application Cozytouch à télécharger gratuitement.



Sur votre smartphone ou votre tablette, l'application Cozytouch vous permet de piloter votre chauffe-eau. Pour effectuer la connexion, suivre les instructions de l'application.

7. Le BOOST

Cette fonction permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement. La pompe à chaleur et l'appoint électrique se mettent en marche en même temps (sans prise en compte des périodes de fonctionnement autorisées). Le nombre de jours de fonctionnement du BOOST est réglable de 1 à 7. La température de consigne (62 °C) n'est pas réglable.

A la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement initial.

Le BOOST peut être arrêté à n'importe quel moment.

8. Le réglage de la quantité d'eau chaude.

Vous pouvez régler la quantité d'eau chaude en mode MANUEL en utilisant les flèches ▲ et ▼.

Sur le modèle 100L : la consigne en mode MANUEL est comprise entre 1 et 3  soit entre 50 et 62°C.

la consigne en mode MANUEL ECO est comprise entre 1 et 2  soit entre 50 et 54°C.

Sur le modèle 150L : la consigne en mode MANUEL est comprise entre 2 et 4  soit entre 50 et 62°C.

la consigne en mode MANUEL ECO est comprise entre 2 et 3  soit entre 50 et 54°C.

9. Les modes de fonctionnement

Le mode AUTO :

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant en eau chaude.

Le chauffe eau analyse les consommations sur les jours précédents pour adapter la production d'eau chaude en fonction des besoins. Il réagit aux imprévus pour assurer de l'eau chaude en effectuant des relances en journée. La température de consigne est ainsi automatiquement ajustée entre 50 et 62°C selon le profil de consommation. Le chauffe eau choisit de préférence la pompe à chaleur pour fonctionner. L'appoint électrique peut être automatiquement sélectionné en soutien pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

Le mode MANUEL :

Ce mode permet de définir la quantité d'eau chaude souhaitée en choisissant la consigne. Cette consigne est également représentée en équivalence de nombre de douches.

En mode ECO Inactif, le chauffe-eau privilégie le fonctionnement avec la pompe à chaleur seule. Cependant, si les températures d'air sont basses ou les consommations importantes, l'appoint électrique peut être autorisé en soutien en fin de chauffe afin d'atteindre la consigne de température.

En mode ECO Actif, le chauffe-eau fonctionne exclusivement avec la pompe à chaleur entre -5 et +43°C d'air. Aussi, l'appoint électrique n'est pas autorisé lors de la chauffe. Cette fonction maximise les économies mais peut créer des manques d'eau chaude.

Quel que soit le réglage ECO, si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

ENTRETIEN

10. Conseils à l'utilisateur.

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension. Procéder de la façon suivante :

❶ Couper l'alimentation électrique.



❷ Fermer l'arrivée d'eau froide.

❸ Ouvrir un robinet d'eau chaude.

❹ Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.



11. Entretien.

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

Par l'UTILISATEUR :

Quoi	Quand	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manœuvrer la soupape de sécurité. Vérifier qu'un écoulement correct s'effectue.
Etat général	1 fois pas mois	Vérifier l'état général de votre appareil : pas de code Err, pas de fuite d'eau au niveau des raccords...



L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture des capots.

Par le PROFESSIONNEL :

Quoi	Quand	Comment
Le gainage	1 fois par an	Vérifier que les gaines sont bien en place et non écrasées.
L'écoulement des condensats	1 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
La connectique électrique	1 fois par an	Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages et que tous les connecteurs sont en place.
L'appoint électrique	1 fois par an	Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.

Par le PROFESSIONNEL FRIGORISTE :

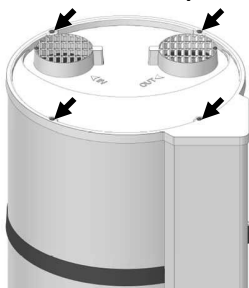
Quoi	Quand	Comment
L'échange thermique de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon échange de la pompe à chaleur.
Les éléments de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur dans les 2 vitesses et de la vanne gaz chaud.
L'évaporateur	Tous les 2 ans*	Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau nylon et de produits ni abrasifs ni corrosifs.
Le fluide frigorigène	Tous les 5 ans	Vérifier la charge en fluide.

* Pour les cas de milieux poussiéreux, augmenter la fréquence de l'entretien.

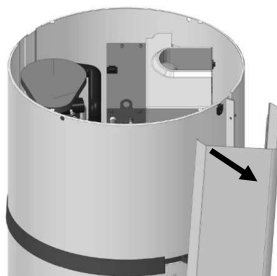
Avertissements	Garantie	Utilisation	Entretien
Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage	
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacer le groupe de sécurité	
	Pression de réseau trop élevée	Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 0,5 MPa (5 bar), sinon, installer un réducteur de pression réglé à 0,3 MPa (3 bar) au départ de la distribution générale d'eau.	
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante	
	Thermostat électrique défectueux Résistance défectueuse.	Remplacer le thermostat Remplacer la résistance	
Débordement des condensats.	Ecoulement des condensats obstrué	Nettoyer	
Dégagement de vapeur au soutirage	Appoint électrique alimenté en permanence	Couper l'alimentation électrique et prévenir l'installateur.	

12. Ouverture du produit pour maintenance.

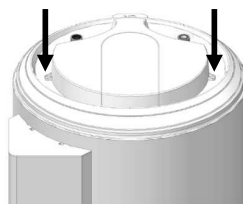
12.1. Accès aux composants électroniques



Dévisser les 4 vis du couvercle

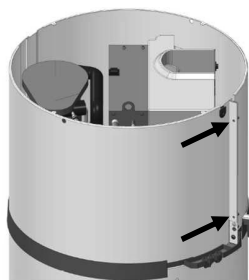


Déclipser la colonne en tirant puis la dégager du bouchon bas

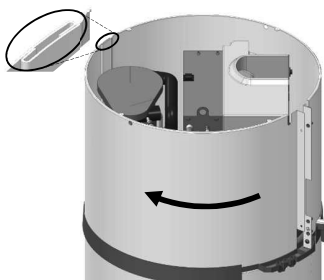


Dévisser les 2 vis du couvercle

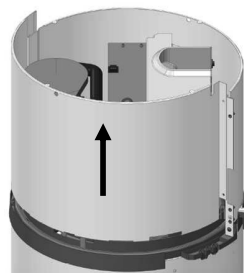
12.2. Accès à la pompe à chaleur.



Dévisser les 2 vis du capot avant



Débloquer le capot en effectuant une rotation à gauche.

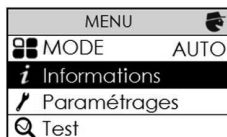


Dégager le capot en le soulevant.

13. Le menu Installateur.



Les paramètres avancés sont accessibles en MODE INSTALLATEUR.
Maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.
Accéder ensuite au menu **Paramétrages**

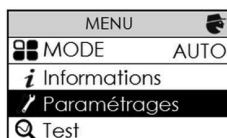


Durées d'utilisation : Visualisation de la durée de fonctionnement de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique.

Synthèse réglages : Visualisation de tous les réglages enregistrés dans le chauffe-eau (plages de chauffe, mode, gainage, photovoltaïque, anti-légionnelle, connectivités, mode secours).

Etats du système : Visualisation de l'état des différents organes du chauffe-eau et de la Pompe A Chaleur (signal photovoltaïque, sécurité du compresseur, compresseur, appoint électrique, ventilateur, vanne de dégivrage, sondes de températures).

Versions logiciels: Visualisation de la version des programmes.



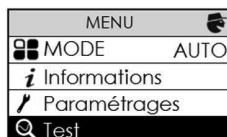
Verrouillage : Les modes et les plages de chauffe ne sont pas accessibles.

Eau chaude :

- **Plages de chauffe :** Permet de définir les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique (voir chapitre 6).
- **Anti-légionnelle :** Permet d'activer la fonction de désinfection de l'eau plusieurs fois par mois. La température de l'eau atteint 62°C une à quatre fois par mois selon le réglage souhaité.
- **Photovoltaïque :** Ce paramètre permet de connecter le chauffe-eau à un signal photovoltaïque.
- **Modes Avancés :**
 - **Mode secours :** L'activation de ce mode autorise le fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.
 - **Appoint électrique :** Permet d'activer ou non le soutien par l'appoint électrique. S'il est désactivé, le produit n'utilisera jamais l'appoint électrique; un manque eau chaude est alors possible en cas de températures basses.

Gainage : Permet d'enregistrer le type de raccordement aéraulique réalisé.

Réinitialisation: Retour aux réglages de base usine.



Test : Permet d'actionner les différents organes du chauffe-eau afin d'en vérifier le bon fonctionnement (pompe à chaleur, ventilateur, appoint électrique et vanne de dégivrage).

14. Diagnostic de panne.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.



Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

14.1. Affichage de codes d'erreur.

L'alarme peut être suspendue ou réarmée en appuyant sur OK.

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage
W.03	Sonde de température d'eau défectueuse ou hors plage de mesure	Lecture de la température d'eau impossible : pas de chauffe.	Vérifier la connexion (repère A1) de la sonde de température d'eau (doigt de gant). Si nécessaire, remplacer la sonde.
W.07	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI ouverte	Pas de chauffe	Mettre en eau le ballon. Vérifier la connexion (repère AC) de la filerie, la conductivité de l'eau.
W.09	Température d'eau trop chaude ($T > 80^{\circ}\text{C}$)	Risque de déclenchement de la sécurité mécanique : pas de chauffe	Vérifier si la température d'eau réelle au point de puisage est bien élevée ($T > 80^{\circ}\text{C}$). Vérifier la connexion (repère A1) et le positionnement de la sonde de température d'eau (doigt de gant).
W.12	Température d'eau trop froide ($T < 5^{\circ}\text{C}$)	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Réarmement automatique dès que $T > 10^{\circ}\text{C}$. Contrôler la conformité de l'installation (local hors gel).
W.15	Date / heure non réglée	Arrêt PAC si PROG	Renseigner la date et l'heure.
W.19	Raccordement électrique en HC	Arrêt total.	Vérifier le raccordement électrique secteur. L'alimentation doit être permanente.
W.21	Sonde entrée d'air défectueuse ou hors plage de mesure	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier les connexions (repère A2) et le positionnement de la sonde air entrant. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sondes.
W.22	Sonde évaporateur défectueuse ou hors plage de mesure (-20 à 110°C)	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier les connexions (repère A2) et le bon plaquage de la sonde sur son tube. Vérifier le fonctionnement du ventilateur et qu'il tourne librement et sans s'arrêter.
W.25	Ouverture sécurité thermique compresseur	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier les connexions du compresseur (repère R1), du pressostat, du condensateur de démarrage (10mF) et de la vanne gaz chauds (Repère T2). Vérifier l'absence de traces d'huile sur le circuit PAC.
W.28	Défaut du système de dégivrage	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC	Vérifier la propreté de l'évaporateur. Vérifier le gainage et le paramétrage. Vérifier la charge fluide R134a (appareil dégivré). Vérifier le fonctionnement du ventilateur.

Avertissements	Garantie	Utilisation	Entretien
Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage
W.30.1	Chauffe de la PAC inefficace	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier la charge. Vérifier le fonctionnement de la ventilation.
W.30.2	Chauffe de la PAC inefficace	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier la charge. Vérifier le fonctionnement de la ventilation.
W.30.3	Détendeur défectueux	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier la charge. Si charge complète, remplacer le détendeur.
W.30.4	Dérive de la PAC	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier la charge.
W.30.5	Dérive écart sondes	Arrêt PAC. Chauffe en ELEC.	Vérifier les connexions (repère A2) et le positionnement de la sonde air et de la sonde évaporateur. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sondes.

14.2. Autres pannes sans affichage de codes d'erreur.

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Eau insuffisamment chaude.	L'alimentation principale du chauffe-eau n'est pas permanente.	Vérifier que l'alimentation du l'appareil soit bien permanente.
	Vérifier l'absence de retour d'eau froide sur le circuit d'eau chaude	Possible mitigeur défectueux.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute.
	Mode ECO sélectionné températures d'air hors plage.	& Sélectionner le mode AUTO. Vérifier les durées des plages de programmation.
Plus de chauffe Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe eau : fusible, câblage...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation
Quantité d'eau chaude insuffisante	Sous dimensionnement du chauffe eau	Vérifier la durée des plages de programmation
	Fonctionnement en ECO Appoint électrique désactivé	Sélectionner le mode AUTO Activer l'appoint électrique
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Filtre du groupe de sécurité encrassé.	Nettoyer le filtre (voir chapitre entretien).
	Chauffe-eau entartré.	Détartrer le chauffe-eau.

Avertissements	Garantie	Utilisation	Entretien
Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage	
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacer le groupe de sécurité	
	Pression de réseau trop élevée	Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 0,5 MPa (5 bar), sinon, installer un réducteur de pression réglé à 0,3 MPa (3 bar) au départ de la distribution générale d'eau.	
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante	
	Thermostat électrique défectueux	Remplacer le thermostat	
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance	
Débordement des condensats.	Ecoulement des condensats obstrué	Nettoyer	
Odeur	Absence de siphon sur le groupe de sécurité ou siphon vide.	Installer un siphon ou le remplir.	
Dégagement de vapeur au soutirage	Appoint électrique alimenté en permanence	Couper l'alimentation électrique et prévenir l'installateur.	
Autres dysfonctionnements : contacter le service après-vente.			

Après l'entretien ou le dépannage, procéder à la vérification du bon fonctionnement du chauffe-eau.

15. Service après-vente.



Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine constructeur.
Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du chauffe-eau et son numéro de série relevés sur la plaque signalétique.

L'adresse du service après-vente est rappelée au dos de cette notice.



 ELECTRICITE PERFORMANCE			THERMOR	150 l	Code : 296115
					
IPX4B			VM RSE CETHI 150 THE		
Refrigerant / Charge / Max press. / Eq CO2			2150 W 230V ~ 50Hz		
R134a / 0,7 kg / 2,56 MPa / 1 t eq CO2			PAC 350 W / Appoint 1800 W		
Thermor Services - 17 rue Croix Fauchet BP 46 - F-45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE			0,8 MPa (8 bar) Max		
Contient des gaz à effet de serre fluorés			N/S : 180410384		
			UF : 1523ED		
			MADE IN FRANCE		

MARQUE **CAPACITE**
 Code : USINE **COMMERCE**
 NOM COMMERCIAL
 PUISSANCE ALIMENTATION
 PUISSANCE PAC / APPOINT
 PRESSION SERVICE
 NUMERO DE SERIE
 CODE CONSTRUCTEUR



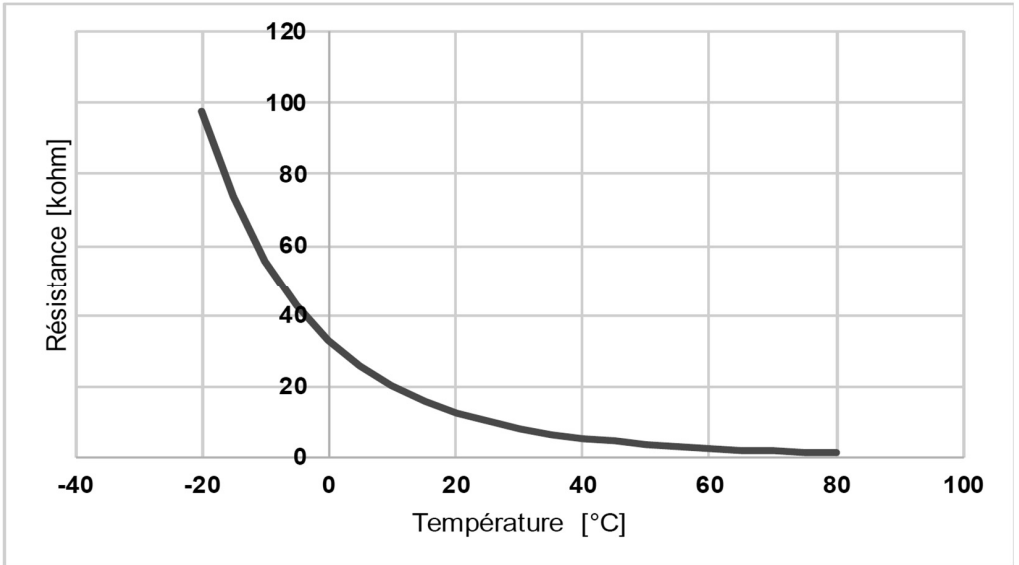
L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du produit (pour l'ouverture du produit, voir paragraphe «Entretien»).

Les pièces détachées peuvent être commandées par le professionnel directement sur la Plateforme Services accessible sur le Site Internet de la marque.

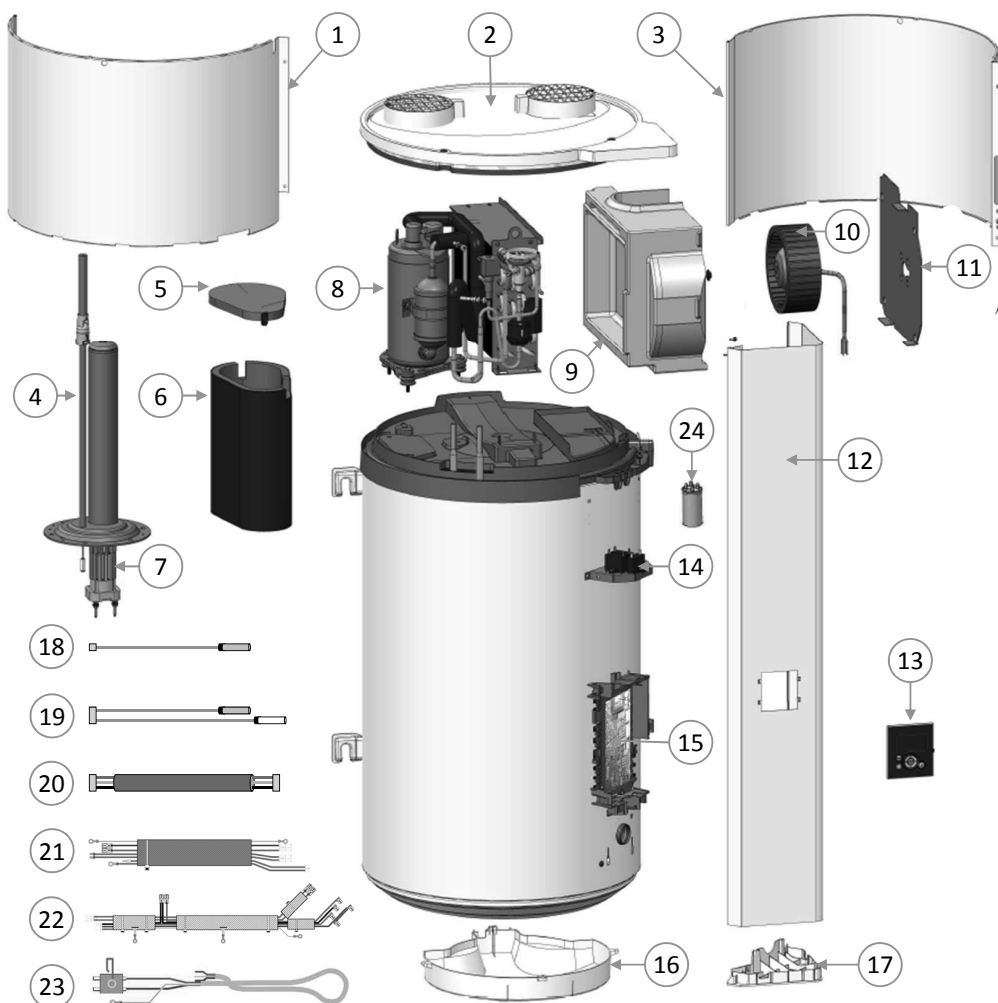
16. Valeurs ohmiques des sondes en fonction des températures.

Tableau de correspondance température / valeurs ohmique pour les sondes air, évaporateur et doigt de gant du produit (CTN 10k Ω).

Température en °C																				
-20	-15	-10	-5	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
97,9	73,6	55,8	42,7	32,9	25,5	20	15,8	12,5	10	8	6,5	5,3	4,4	3,6	3	2,5	2,1	1,8	1,5	1,3
Résistance en kΩ																				



17. Nomenclature



1 Capot avant

2 Couvercle avec grilles

3 Capot arrière

4 Corps de chauffe hybride

5 Couvercle jaquette

6 Jaquette compresseur

7 Element chauffant

8 Pompe à chaleur

09 Volute ventilateur

10 Ventilateur

11 Plaque support ventilateur

12 Colonne

13 Ensemble de commande

14 Condensateurs ventilateur

15 Carte de régulation

16 Capot inférieur

17 Bouchon inférieur

18 Filerie 1 sonde eau cuve

19 Filerie 2 sondes PAC

20 Filerie IHM

21 Filerie appoint et ACI

22 Filerie compresseur et vgc

23 Alimentation générale

24 Condensateur 10µF

18. Caractéristiques techniques

Modèle		100 litres	150 litres
Dimensions (Hauteur x Largeur x Profondeur)	mm	1234 x 522 x 538	1557 x 522 x 538
Poids à vide	kg	57	66
Capacité de la cuve	L	100	150
Raccordement eau chaude / eau froide		¾ " M	
Protection anti-corrosion		ACI Hybride	
Pression d'eau assignée	bar	8	
Raccordement électrique (tension/fréquence)	-	230V monophasé 50 Hz	
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	W	1550	2150
Puissance maximale absorbée par la PAC	W	350	
Puissance absorbée par l'appoint électrique	W	1200	1800
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur	°C	-5 à +43	
Diamètre de gainage	mm	125	
Débit d'air à vide (sans gaine)	m³/h	160	
Pertes de charges admissibles sur le circuit aéraulique sans impact sur la performance	Pa	25	
Puissance acoustique *	dB(A)	45	
Fluide frigorigène R134a	kg	0,6	0,7
Volume du fluide frigorigène en tonnes équivalent	t _{eq} CO ₂	0,86	1,00
Masse de fluide frigorigène	kg/L	0,006	0,0046
Quantité d'eau chaude à 40° : V40td en 8h(HC) / en 14h (HC+6h)	L	151 / 289	182 / 318
Produit certifié NF Electricité Performance		***	
Performances certifiées à 7°C d'air (CDC LCIE 103-15/B) & gainage à 25 Pa**			
Coefficient de performance (COP) selon profil de soutirage	-	2,47 - M	2,94 - L
Puissance absorbée en régime stabilisé (P _{es})	W	20	22
Temps de chauffe (t _h)	h.min	7h27	11h21
Température de référence (T _{ref})	°C	52,8	53,0
Débit d'air	m³/h	162,7	146,4
Performances certifiées à 15°C d'air (CDC LCIE 103-15/B)			
Coefficient de performance (COP) selon profil de soutirage	-	2,75 - M	3,21 - L
Puissance absorbée en régime stabilisé (P _{es})	W	18	21
Temps de chauffe (t _h)	h.min	6h25	9h45
Température de référence (T _{ref})	°C	52,5	53,1

(*) Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme ISO 3744
(**) Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 10° C à T_{ref} selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité Performance N° LCIE 103-15B, des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 16147).

19. Déclaration de conformité.

Cet appareil est conforme aux directives suivantes :

- 2014/35/UE concernant la basse tension
- 2014/53/UE concernant la RED (Radio Equipment Directive)
- 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM)
- 2011/65/UE concernant la limitation des substances dangereuses (RoHS)
- 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/CE Ecoconception

Déclare que le produit est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE, selon la désignation ci-dessous :

Désignation	PFREG CETHI MURAL
Type	EMETTEUR – RECEPTION RADIO 868 MHZ

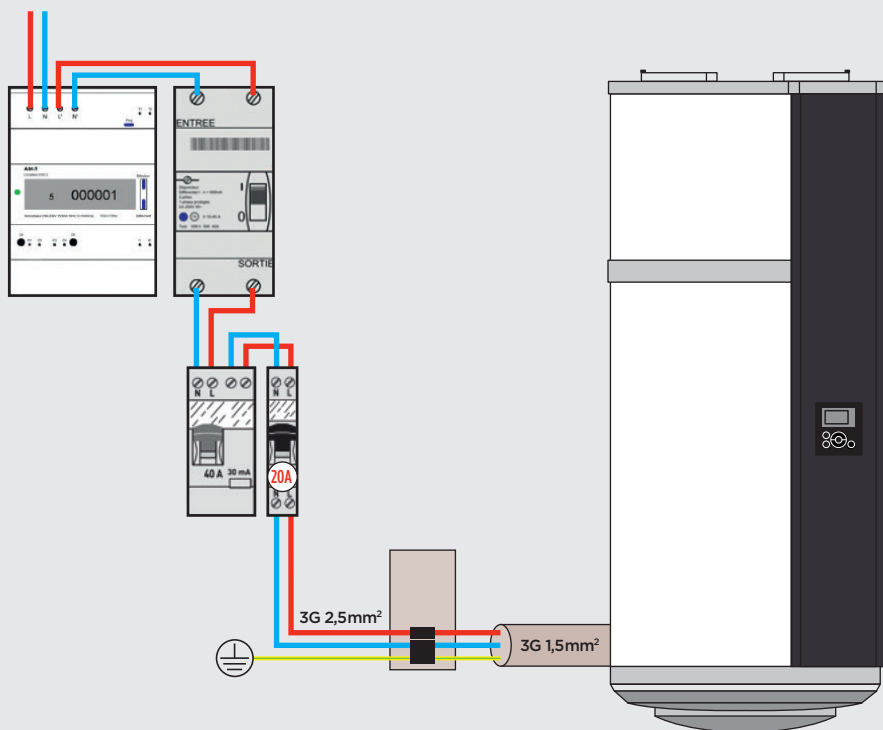
Déclare que les essais radios essentiels ont été effectués, selon les normes ci-dessous :

Compatibilité électromagnétique	EN 304 489-3:2012
Utilisation efficace du spectre radioélectrique	EN 300 220-2:2012

Année d'apposition du marquage CE	2017
-----------------------------------	------

SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MISE EN SERVICE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE AÉROMAX 5 VERTICAL MURAL

RACCORDEMENT
ÉLECTRIQUE
PERMANENT





AÉROMAX 5

Chauffe-eau thermodynamique
vertical mural

GARANTIE
5 ANS
CUVE ET PIÈCES

GARANTIE
2 ANS
POMPE À CHALEUR

**Avec la garantie,
Thermor s'engage
sur la qualité
professionnelle
de son produit.**

Garantie

Document à conserver par l'utilisateur
(à présenter uniquement en cas de réclamation)

.....

La durée de garantie est de cinq ans pour la cuve et les pièces électriques, et de deux ans pour la pompe à chaleur à compter de la date d'installation ou d'achat. La garantie s'applique en France uniquement. Thermor assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur. Les détériorations provenant d'une installation non conforme à la NFC 15-100, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie. Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat. Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

TYPE DE L'APPAREIL

NUMÉRO DE SÉRIE

NOM DU CLIENT

ADRESSE

--	--	--	--	--	--

CODE POSTAL

VILLE

Cachet de l'installateur :



Retrouvez toutes nos
solutions et nos conseils sur
www.thermor.fr

THERMOR ZA CHARLES BEAUHAIRE • 17, RUE CROIX FAUCHET
BP 46 • 45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Thermor 
Chaleur connectée